RESPONSABLE DE NATURE

1ER SECONDAIRE

Sépaq

ACTIVITÉ 2

VRAI OU FAUX ?

RESPONSABLE DE NATURE

ÉCOL-O-Parc

FONDATION POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA FAUNE DU QUÉBEC
DEPUIS 1984

Responsable de nature

Québec

RESPONSABLE DE NATURE

1ER SECONDAIRE

Voici un exemple de liste d'activités offertes dans un parc national de la Sépaq. On trouve ce type de liste dans tous les parcs. Il est important de vérifier les règles, les horaires et les activités permises, car elles varient selon les installations et les milieux naturels présents dans chaque parc.

LISTE DES ACTIVITÉS OFFERTES | Parc national du Québec

En vertu de la Loi sur les parcs, le directeur dresse la liste des activités offertes. Par conséquent, les autres activités sont interdites.
Pour plus de détails, consulter www.sepaq.com

RANDONNÉE PÉDESTRE

- **Mai à fin novembre** : Sentiers Les Carcajous et Le Héron bleu
- **Décembre à fin mars** : Sentier Le Ulu
- **Avril à mai :** Sentier Le Toboggan

RANDONNÉE À VÉLO

- **Mai à octobre** : Toutes les pistes cyclables du parc.

Autorisation d'accès non-requise pour les cyclistes traversant le parc par la Route verte.

VÉLO DE MONTAGNE

- **Mai à novembre** : Réseau de vélo de montagne du parc.

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Embarcations légères non-motorisées

- **Mai à octobre** : Étang au Maskinongé, lacs Parka et Totem. *Les équipements nautiques doivent être inspectés et nettoyés avant et après l'utilisation afin de prévenir la contamination des lacs par des espèces aquatiques envahissantes.*

BAIGNADE

- **Juin au 1er septembre** : Plages surveillées des lacs Atoca et Kamik. Selon l'horaire de surveillance en vigueur.

ESCALADE

- **Mai à fin novembre** : Crête aux Corbeaux (voies existantes) de 8 h à 20 h.

CUEILLETTE

En tout temps

- La cueillette de petits fruits en zone d'ambiance seulement.
- Interdiction de sortir des sentiers et aires de marche.
- Pour consommation personnelle seulement.

SKI DE FOND

- **Décembre à mars** : Réseau de sentiers de ski de fond du parc.

VÉLO À PNEUS SURDIMENSIONNÉS

- **Décembre à mars** : Réseau de vélo à pneus surdimensionnés du parc.

RANDONNÉE À RAQUETTES

- **Décembre à mars** : Sentiers Le Kupiak, Le Tasiq et le Rossignol.

RANDONNÉE ALPINE

- **Décembre à avril** : Sentiers L'Alouette, Le Renard, Le Lièvre, Le Lynx et Le Campagnol.

Toute personne qui accède à un parc, qui y circule, qui y pratique une activité ou qui y séjourne doit être titulaire d'une autorisation d'accès et se conformer à la liste des activités offertes.
Pour pratiquer une activité autre que celles mentionnées, elle doit préalablement avoir obtenu l'autorisation écrite du directeur du parc. Dans certaines conditions, le directeur peut interdire temporairement la pratique d'une activité offerte.

RAPPEL RÈGLEMENT DU PARC

Afin de préserver le milieu naturel, il est interdit :

- d'introduire un animal, sauf un chien-guide en fonction ou un chien tenu en laisse en tout temps aux endroits signalisés à cette fin ;
- d'abattre, d'endommager, d'enlever ou d'introduire un arbre, un arbuste, une plante, un champignon ou partie de ceux-ci ;
- de ramasser du bois mort ou vivant pour allumer ou entretenir un feu ou pour toutes autres fins ; • de sortir des sentiers et des sites aménagés.

Circulation automobile
Autorisée sur les routes figurant à la carte du parc de 6 h à 22 h.

Entre 22 h et 6 h, la circulation est limitée aux déplacements essentiels pour les clients séjournant dans le parc.

Drone
Afin de minimiser l'impact sur l'expérience client et sur la faune, la Sépaq ne permet pas l'utilisation des drones à des fins récréatives. Dans le cas d'utilisation de drones à des fins non récréatives, une autorisation écrite du directeur est requise.

Éclairage nocturne
Les éclairages d'ambiance inappropriés, tels les guirlandes lumineuses, les éclairages inutiles lorsque les campeurs sont couchés et les projecteurs sont interdits. L'éclairage requis pour des raisons de sécurité est permis.

Nourrir les animaux · Sortir des sentiers · Véhicule hors-route
Motoneige · Chasse · Piégeage

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

TOUTE PERSONNE QUI ENTRE DANS UN PARC DOIT AVOIR UNE AUTORISATION D'ACCÈS ?

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

TOUTE PERSONNE QUI ENTRE DANS UN PARC DOIT AVOIR UNE AUTORISATION D'ACCÈS.

VRAI

FAUX

Pour entrer dans un parc national de la Sépaq, il faut posséder un droit d'accès ou une autorisation. Les frais exigés servent notamment à protéger les milieux naturels, entretenir les sentiers et à assurer la sécurité des visiteurs.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT PRATIQUER N'IMPORTE QUELLE ACTIVITÉ DANS UN PARC NATIONAL TANT QU'ON NE DÉRANGE PERSONNE.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT PRATIQUER N'IMPORTE QUELLE ACTIVITÉ DANS UN PARC NATIONAL TANT QU'ON NE DÉRANGE PERSONNE.

VRAI

FAUX

Les activités proposées dans un parc national sont encadrées pour protéger la nature et assurer la sécurité des visiteurs. Certaines activités peuvent être interdites, même si elles ne dérangent pas directement les autres visiteurs.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

IL EST INTERDIT DE RAMASSER DU BOIS MORT POUR FAIRE UN FEU.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

IL EST INTERDIT DE RAMASSER DU BOIS MORT POUR FAIRE UN FEU.

VRAI

FAUX

Dans les parcs nationaux, le bois mort joue un rôle important pour les insectes, les champignons et la biodiversité. Le ramasser peut perturber l'écosystème et appauvrir les milieux naturels.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LES CHIENS SONT INTERDITS PARTOUT DANS LES PARCS NATIONAUX.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LES CHIENS SONT INTERDITS PARTOUT DANS LES PARCS NATIONAUX.

VRAI

FAUX

Les chiens sont permis dans certaines zones, mais doivent être tenus en laisse. Dans d'autres secteurs, ils sont interdits pour éviter de déranger la faune ou d'abîmer des milieux fragiles.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT UTILISER UN DRONE POUR FILMER SA RANDONNÉE SI ON FAIT ATTENTION.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT UTILISER UN DRONE POUR FILMER SA RANDONNÉE SI L'ON FAIT ATTENTION.

VRAI

FAUX

La Sépaq ne permet pas l’utilisation de drones. Ils peuvent faire peur aux animaux, les stresser ou perturber leur comportement. Ils peuvent aussi déranger d’autres visiteurs qui recherchent le calme.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

PUISQUE C'EST NATUREL, ON PEUT LAISSER UNE PELURE DE BANANE OU UN RESTE DE NOURRITURE EN FORÊT.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

PUISQUE C'EST NATUREL, ON PEUT LAISSER UNE PELURE DE BANANE OU UN RESTE DE NOURRITURE EN FORÊT.

VRAI

FAUX

Même les déchets « naturels » ne devraient pas être laissés dans la nature.
Ils peuvent attirer les animaux, modifier leur comportement
et les habituer à la présence humaine.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT SORTIR DES SENTIERS POUR PRENDRE UN RACCOURCI.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT SORTIR DES SENTIERS POUR PRENDRE UN RACCOURCI.

VRAI

FAUX

Sortir des sentiers peut endommager la végétation, provoquer de l'érosion et déranger les animaux. Les sentiers sont aménagés pour protéger les milieux naturels et assurer la sécurité des visiteurs.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LES GUIRLANDES LUMINEUSES ET L'ÉCLAIRAGE DÉCORATIF LA NUIT SONT INTERDITS DANS LES PARCS NATIONAUX.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LES GUIRLANDES LUMINEUSES ET L'ÉCLAIRAGE DÉCORATIF LA NUIT SONT INTERDITS DANS LES PARCS NATIONAUX.

VRAI

FAUX

L’éclairage artificiel peut perturber la faune nocturne et nuire à l’expérience des autres visiteurs. Plusieurs parcs limitent donc les lumières décoratives afin de préserver l’environnement et le ciel étoilé.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LA CUEILLETTE DE PETITS FRUITS EST TOUJOURS INTERDITE DANS LES PARCS NATIONAUX.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LA CUEILLETTE DE PETITS FRUITS EST TOUJOURS INTERDITE DANS LES PARCS NATIONAUX.

VRAI

FAUX

Dans certains endroits, et seulement en restant sur les sentiers, il est permis de cueillir une petite quantité de fruits pour usage personnel, sans exagérer, car plusieurs animaux en dépendent pour survivre.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS AVANT ET APRÈS LEUR UTILISATION POUR ÉVITER LA PROPAGATION D'ESPÈCES ENVAHISSANTES.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS AVANT ET APRÈS LEUR UTILISATION POUR ÉVITER LA PROPAGATION D'ESPÈCES ENVAHISSANTES.

VRAI

FAUX

Nettoyer les embarcations et équipements nautiques aide à empêcher la propagation d’espèces aquatiques envahissantes et de maladies entre les lacs et les rivières. Un simple résidu d’eau ou de plante peut contaminer un nouvel environnement.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT FAIRE DU BRUIT (CRIER, FAIRE JOUER DE LA MUSIQUE FORT) DANS UN PARC NATIONAL, CAR C'EST UN LIEU PUBLIC.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

Sépaq

VRAI OU FAUX ?

ON PEUT FAIRE DU BRUIT (CRIER, FAIRE JOUER DE LA MUSIQUE FORT) DANS UN PARC NATIONAL, CAR C'EST UN LIEU PUBLIC.

VRAI

FAUX

Le bruit peut déranger les animaux et les autres visiteurs qui viennent profiter du calme. Il est donc préférable de rester discret et d'écouter les sons naturels.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

IL FAUT RESTER LOIN DES ANIMAUX MÊME S'ILS ONT L'AIR CALMES.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

IL FAUT RESTER LOIN DES ANIMAUX MÊME S'ILS ONT L'AIR CALMES.

VRAI

FAUX

Les animaux sauvages peuvent devenir stressés, avoir peur ou même réagir de façon agressive si on s’en approche trop. Il est donc préférable de les observer à distance, sans les déranger.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

IL EST INTERDIT DE NOURRIR LES ANIMAUX DANS LES PARCS NATIONAUX.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

IL EST INTERDIT DE NOURRIR LES ANIMAUX DANS LES PARCS NATIONAUX.

VRAI

FAUX

Nourrir les animaux peut modifier leurs comportements naturels et les rendre dépendants des humains. Cela peut aussi nuire à leur santé et augmenter les risques de conflits avec les visiteurs.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT DÉPLACER DES ROCHES OU CONSTRUIRE UNE PETITE CABANE EN FORÊT DANS UN PARC NATIONAL.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT DÉPLACER DES ROCHES OU CONSTRUIRE UNE PETITE CABANE EN FORÊT DANS UN PARC NATIONAL.

VRAI

FAUX

Déplacer des éléments naturels comme des roches ou des branches peut détruire des habitats et déranger les animaux qui s’y cachent, même si on ne les voit pas immédiatement.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LE VOISIN DE CAMPING FAIT UN FEU DE CAMP, IL N'EST DONC PAS IMPORTANT DE VÉRIFIER L'INDICE DE DANGER D'INCENDIE.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LE VOISIN DE CAMPING FAIT UN FEU DE CAMP, IL N'EST DONC PAS IMPORTANT DE VÉRIFIER L'INDICE DE DANGER D'INCENDIE.

VRAI

FAUX

Il est important de vérifier soi-même l’indice de danger d’incendie.
Ce réflexe permet d’évaluer la situation réelle et de prévenir les risques pour l’environnement et la sécurité.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT UTILISER SON VÉHICULE HORS ROUTE (P.EX. VTT) DANS UN PARC NATIONAL SI LE SENTIER SEMBLE SÉCURITAIRE.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT UTILISER SON VÉHICULE HORS ROUTE (P.EX. VTT) DANS UN PARC NATIONAL SI LE SENTIER SEMBLE SÉCURITAIRE.

VRAI

FAUX

Les véhicules hors route comme les VTT sont interdits dans les parcs nationaux.
Ils peuvent endommager les sentiers, déranger la faune et nuire à la tranquillité des lieux.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT CUEILLIR DES FLEURS POUR OFFRIR UN BOUQUET À SES PARENTS.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT CUEILLIR DES FLEURS POUR OFFRIR UN BOUQUET À SES PARENTS.

VRAI

FAUX

Les fleurs font partie de l’écosystème et sont essentielles pour les insectes et la reproduction des plantes. Il est important de les laisser en place pour préserver l’équilibre naturel.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT RAMASSER DES CHAMPIGNONS SAUVAGES DANS LE PARC POUR LES GOÛTER.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT RAMASSER DES CHAMPIGNONS SAUVAGES DANS LE PARC POUR LES GOÛTER.

VRAI

FAUX

La cueillette de plantes, de champignons ou de parties de ceux-ci est interdite dans les parcs nationaux. Ces éléments jouent un rôle important dans l'équilibre des écosystèmes et la biodiversité.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

PLANIFIER SA SORTIE (MÉTÉO, ÉQUIPEMENT, RÈGLES) EST IMPORTANT AVANT D'ALLER DANS UN PARC.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

PLANIFIER SA SORTIE (MÉTÉO, ÉQUIPEMENT, RÈGLES) EST IMPORTANT AVANT D'ALLER DANS UN PARC.

VRAI

FAUX

Une bonne préparation avant une sortie dans un parc permet de rester en sécurité, de mieux profiter de l’activité et de réduire les impacts négatifs sur l’environnement et les milieux naturels.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

SI ON VOIT UN DÉCHET PAR TERRE, ON PEUT LE RAMASSER MÊME SI CE N'EST PAS LE NÔTRE.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

SI ON VOIT UN DÉCHET PAR TERRE, ON PEUT LE RAMASSER MÊME SI CE N'EST PAS LE NÔTRE.

VRAI

FAUX

Ramasser un déchet aide à protéger l’environnement et la faune. C’est un geste simple et responsable qui contribue à garder le parc propre, agréable et sécuritaire pour tous.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT CHOISIR N'IMPORTE QUEL ENDROIT POUR FAIRE UN FEU SI ON EST PRUDENT.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

Sépaq

VRAI OU FAUX ?

ON PEUT CHOISIR N'IMPORTE QUEL ENDROIT POUR FAIRE UN FEU SI ON EST PRUDENT.

VRAI

FAUX

Les feux sont permis uniquement dans les endroits désignés.
Un feu mal installé ou mal contrôlé peut causer des dommages importants
à la nature et même provoquer un incendie de forêt.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT JETER UN MOUCHOIR EN PAPIER DANS LA NATURE, CAR IL VA SE DÉCOMPOSER.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT JETER UN MOUCHOIR EN PAPIER DANS LA NATURE, CAR IL VA SE DÉCOMPOSER.

VRAI

FAUX

Même s’il est biodégradable, un mouchoir peut prendre beaucoup de temps à disparaître et laisser des traces visibles. Il rend aussi le lieu moins propre pour les autres visiteurs.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT NOURRIR LES POISSONS AVEC DU PAIN BLANC SEULEMENT.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON PEUT NOURRIR LES POISSONS AVEC DU PAIN BLANC SEULEMENT.

VRAI

FAUX

Le pain n’est pas une nourriture naturelle pour les animaux et peut nuire à leur santé. Nourrir les animaux peut modifier leurs comportements naturels et les rendre dépendants des humains.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON DOIT RESPECTER LES PANNEAUX ET LES AFFICHES DANS UN PARC.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

ON DOIT RESPECTER LES PANNEAUX ET LES AFFICHES DANS UN PARC.

VRAI

FAUX

Les panneaux donnent des consignes importantes pour protéger la nature et assurer la sécurité des visiteurs. Il est donc essentiel de les lire attentivement et de suivre les indications.

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LES GENS PEUVENT QUITTER LE SENTIER UNIQUEMENT POUR ALLER VOIR UNE PLANTE INTÉRESSANTE.

VRAI

FAUX

SUIVANT

Écol-O-Parc

VRAI OU FAUX ?

Sépaq

LES GENS PEUVENT QUITTER LE SENTIER UNIQUEMENT POUR ALLER VOIR UNE PLANTE INTÉRESSANTE.

VRAI

FAUX

Quitter le sentier, même pour observer une plante, peut endommager la végétation et perturber des milieux naturels fragiles. Les sentiers sont aménagés pour protéger les écosystèmes et limiter les impacts humains.

Écol-O-Parc

Sépaq

MISSION ACCOMPLIE !